

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 2 MARS 2026

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la convention de groupement de commandes du 04.08.2020 visée en Préfecture le 05.08.2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de M. MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu l'article R2122-8 du Code de la commande publique ;
- Considérant que la proposition de la société SOGETHA domiciliée 54 route de la Luye à Gap (05000) est apparue comme économiquement intéressante pour le groupement de commandes ;

**DÉCIDE**

**Article 1 :**

Il est conclu un Accord-cadre à bons de commande pour le dépannage des installations de chauffage, CTA et Groupe Froid avec la société SOGETHA domiciliée 54 route de la Luye à Gap (05000).

**Article 2 :**

Le présent Accord-cadre est conclu pour le groupement de commandes.  
Le montant total des prestations pour 4 mois est défini(e) comme suit :

Collectivité membre du groupement	Maximum HT annuel
Ville de Gap	20 000 €
CCAS	5 000 €
EHPAD	9 000 €
Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance	5 000 €
Total	39 000,00 €

Chacun des membres du groupement étant chargé de l'exécution de sa part de marché, les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits aux budgets / Ville de GAP - Budget général 01 ; CAGTD - 01 ; CCAS 01 ; EHPAD 02 .

**Article 3 :**

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 mois, à compter de la date de notification.

**Article 4 :**



Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Monsieur le Directeur du Service des Bâtiments sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 2 MARS 2026

Le Maire



Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 05/03/2026  
Publié ou notifié le : 05/03/2026



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2026\_03\_114**  
 Objet : **ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE POUR  
 DEPANNAGE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, CTA  
 ET GROUPE FROID**  
 Type de transaction : Transmission d'actes  
 Date de la décision : 2026-03-02 00:00:00+01  
 Nature de l'acte : Actes individuels  
 Documents papiers complémentaires : NON  
 Classification matières/sous-matières : 9.1 - Autres domaines de compétences des communes  
 Identifiant unique : 005-210500617-20260302-D2026\_03\_114-AI  
 URL d'archivage : Non définie  
 Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20260302-D2026_03_114-AI-1-1_0.xml	text/xml	925 o
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_18469.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20260302-D2026_03_114-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	53.1 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	5 mars 2026 à 14h57min17s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 mars 2026 à 14h58min07s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	5 mars 2026 à 14h58min11s	Transmis au MI
Acquittement reçu	5 mars 2026 à 14h58min33s	Reçu par le MI le 2026-03-05

